

Réf : CLP/MS-203

**Madame Delphine Ernotte-Cunci**  
**Présidente Directrice Générale**  
**de France télévisions**

7, esplanade Henri de France  
75907 PARIS cedex 15

Paris, le 19 novembre 2015

## **Lettre ouverte à Madame Delphine Ernotte Cunci, Présidente de France Télévisions**

Madame la Présidente,

Des tentatives de fragilisation des rédactions sont menées aujourd'hui par la direction du réseau Outre-Mer. Toutes tendent à regrouper les rédactions radio, télé et internet. La direction du réseau qui se défend du projet, semble vouloir opérer, pourtant, des ajustements et des suppressions de postes qu'elle veut faire peser sur les effectifs de la Radio.

En Guyane, une motion de la rédaction radio dénonce le 10 novembre dernier la « suppression pure et simple du poste de rédacteur en chef radio dans le cadre du PDV » La commission de suivi du PDV se tenait ce jour-là et dans son liminaire, l'UCSA CGT dénonce cette tentative de déstabilisation grave de l'outil Radio. Finalement la direction du réseau revient sur sa position et, à travers un communiqué adressé aux salariés de Guyane 1ère, nie l'idée de supprimer le poste en question. Une reculade qui ne garantit pas pour autant un renoncement définitif à la négation des spécificités du travail journalistique tel qu'il se pratique en Radio.

Pour preuve de cette dérive orchestrée, les choix retenus en Martinique pour la couverture de la campagne des élections prochaines. Dans ce cadre tellement important sur ce media qu'est la Radio, que tout le monde écoute partout dans nos régions, la direction ne voit aucun inconvénient à se passer des compétences des journalistes radio. Les débats télévisés dans le cadre des élections sont diffusés en direct sur l'antenne radio sans écriture radiophonique et cela devient incompréhensible sans l'image, le son diffusé ne permettant plus de savoir qui parle.

En Polynésie, sous-couvert d'une réorganisation de l'établissement, le poste de rédacteur en chef de la radio disparaîtrait lui aussi.

De même à Mayotte, la direction compte supprimer, unilatéralement, le poste de rédacteur en chef radio, alors qu'il s'agit du seul médium où la langue régionale peut être privilégiée.

La Nouvelle-Calédonie n'est pas épargnée par ces décisions qui dégradent nos antennes et ne permettent pas d'assurer notre mission de service public. Il y est prévu que les rédactions radio, télévision et internet, soient dirigées par un seul rédacteur en chef, alors que chacun de ces supports nécessite une approche différente et des savoir-faire différents eux aussi.

Quant à la Réunion, elle souffre depuis très longtemps de faiblesse managériale.

La méthode utilisée par la direction nous laisse perplexes.

Le Réseau Outre-Mer est de plus en plus asphyxié.

Les budgets sont chaque année rabaissés, avec parfois des sommes pré-gelées, sans explication. Pour quel projet ? A quelles fins ?

Les auditeurs et téléspectateurs Outre-mer n'ont-ils pas droit, comme ceux de l'Hexagone à une information audible et à des programmes de qualité tant en radio qu'en télé dans le respect du cahier des charges sans ambiguïté à ce sujet ?

La mise en perspective des réalités culturelles, économiques, sociétales, et linguistiques de nos pays, telle qu'elle a été voulue par le législateur, est-elle encore la priorité ?

La méthode utilisée, une fois encore contre l'intérêt de nos publics, cache à peine une volonté ferme de liquider petit à petit les rédactions radio du réseau. Nos rédactions sont, depuis des décennies, contraintes de travailler avec un effectif réduit à la portion congrue. Et, parallèlement, pour palier à ce manque, dans toutes les stations, la direction du réseau incite à l'augmentation des pratiques de compétences complémentaires, déjà instaurées partout chez nous, depuis la création de l'ex RFO. A quand les journalistes monteurs tous supports, quand ils sont déjà chauffeurs, assistants, réalisateurs, spécialistes en économie, politique, culture, sports ?

Nous ne pouvons plus continuer à toujours devoir faire plus, avec moins ! Nous n'en pouvons plus d'avoir à subir une direction de réseau qui prend des décisions en décalage constant avec nos réalités, dans le seul but de paraître efficace et dynamique auprès de sa propre hiérarchie, au mépris des salariés du réseau Outre-mer.

En cette fin d'année 2015, à l'aube des grands changements pour le réseau des Outre-mer, nous tenons à vous dire notre attachement à nos radios.

Nos radios ont toute leur place au sein du groupe audiovisuel France télévisions et ne pourront jamais être reprises par une société comme Radio France, sauf à vouloir supprimer tous les programmes en langues vernaculaires de cette antenne dans les Outre-mer et nous comptons bien les défendre lors des assises France Télévisions.

Votre discours en faveur du respect de « la diversité » à France TV peut-il se réduire à une simple incantation publique ? Nous demandons qu'il se traduise dans les faits, à commencer par la garantie du respect de nos radios.

L'UCSA CGT continuera à s'élever contre les tentatives de manipulations qui coïncident avec les intérêts particuliers ou croisés des partant(e)s et des aspirant(e)s à la direction du réseau Outre-Mer. Ces tentatives nuisent gravement au respect de nos publics et mettent en péril la paix sociale dans nos stations.

Celles-ci doivent cesser d'être ainsi malmenées, au gré des visées personnelles de directeurs dénués de toute éthique professionnelle, pressés de tenter de vous séduire en vous garantissant qu'ils ont la main et que tout va bien.

Vous devez savoir, Madame la Présidente, que l'UCSA-CGT ne participera pas au carnaval d'un Plan, dont l'Horizon est depuis bien longtemps dépassé. La colère gronde, la coupe est pleine, la conque résonne.

Croyez, Madame la Présidente, en l'expression de nos salutations les meilleures.

**UCSA CGT**, le 19 novembre 2015